



AVIS AUX CHARGEURS

N°DG/DFAC /SIRCC/N° DDG / KN/12/2020

CONCERNE : SOUSCRIPTION ABONNEMENT CHARGEURS EXERCICE 2021

L'Office de Gestion du Fret Multimodal, **OGEFREM** en sigle, se fait le devoir de rappeler aux importateurs et exportateurs de la République Démocratique du Congo les prescrits des dispositions réglementaires en matière de souscription à l'abonnement chargeurs :

1. Article 10 du décret n° 06/63 du 03/12/2009 fixant les statuts de L'OGEFREM ;
2. Arrêté Ministériel n° 010/CAB/VPM/MIN/TC/2019 du 22/01/2019 modifiant l'arrêté départemental n° 409-002-83 du 17/01/1983 fixant les conditions d'abonnement à l'office de Gestion du Fret Multimodal.

A cet effet, il les invite à se mettre en règle pour l'exercice 2021 en s'acquittant du paiement des frais y relatifs fixés à l'équivalent en francs congolais de 50 USD ;

L'OGEFREM rappelle que cette souscription qui s'effectue dans ses bureaux tant en RDC qu'à l'étranger, est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'Ogefrem au numéro +243810211791 ou à l'adresse électronique dg@ogefrem.cd.

Fait à Kinshasa, le 03 DEC 2020

Patient SAYIBA TAMBWE